

Courrier à adresser à l'employeur pour signaler des faits de harcèlement sexuel / agression sexuelle / agissements sexistes

Le [date]

Objet : signalement de harcèlement sexuel / agression sexuelle / agissements sexistes

Madame / Monsieur [Nom de l'employeur ou du responsable de l'établissement],

Je soussigné·e Mme/M. ..., salarié·e de [nom de l'entreprise] en qualité de [intitulé du poste] vous informe par la présente des agissements dont je suis témoin depuis [date de début des faits] de la part de Mme/M. [nom de l'auteur·rice de VHSS] sur la personne de Mme/M. [nom de la personne victime de VHSS et intitulé de son poste].

[Listez successivement et le plus précisément possible l'ensemble des agissements dont vous avez été l'objet en précisant pour chacun d'eux et dans la mesure du possible : le lieu, la date, le contexte, la nature des agissements (propos / envoi d'un mail / geste obscène...), les personnes témoins] ;

Vous trouverez, en copie à ce courrier, les éléments suivants en appui à mon signalement :

[Listez toutes les preuves dont vous disposez si vous en avez, qui peuvent comprendre par exemple :

- *Les attestations de Mmes / MM. [Noms des témoins] ;*
- *Le certificat établi par le médecin du travail / mon médecin traitant attestant des conséquences sur ma santé des agissements mentionnés ci-dessus...*

Si lister ces preuves est trop difficile pour cette première lettre de signalement, il n'est pas nécessaire de les inclure à ce stade. Vous pourrez communiquer les preuves dont vous disposez dans un second temps, lorsque l'enquête interne sera ouverte au sein de l'entreprise.]

Ces agissements, pris dans leur ensemble, sont constitutifs d'un [choisissez les mentions qui correspondent à votre cas :

- *Harcèlement sexuel tel que défini par les articles L. 1153-1 du code du travail et 222-33 du code pénal.*
- *Agissement sexiste tel que défini par l'article L1142-2-1 du code du travail.*
- *Agression sexuelle telle que définie par l'article 222-22 du code pénal.*
- *Viol tel que défini par l'article 222-23 du code pénal.]*

En conséquence, au titre des obligations qui sont les vôtres résultant de l'article L. 1153-5 du code du travail, et compte tenu des effets de ces agissements sur ma santé physique et mentale, je vous saurais gré de prendre au plus vite les mesures qui s'imposent afin d'y mettre un terme.

Je me tiens à votre disposition pour toute demande de précision portant sur les faits signalés par le présent courrier. Je vous prie d'agréer Mme/M.

[Nom et Signature]